

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 230 bis PERSONNEL INDIGENE

n° 230

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 mars 1943

Numéro JO

n° 6 du 15/03/1943

Date du numéro

15 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

à la Décision n. 227 du 11 Mars 1943 portant le salaire mensuel d AHMED ALI de 350 frs à 450 frs.

Art. 1er

au lieu de : pour compte du 1er Mars 1943. lire : pour compter du 1er Avril 1943.